



**MAROC – MESURES ANTIDUMPING VISANT CERTAINS PRODUITS
EN ACIER LAMINÉS À CHAUD EN PROVENANCE DE TURQUIE**

COMMUNICATION DE L'ORGANE D'APPEL

La communication ci-après, datée du 10 décembre 2019 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends est distribuée aux Membres.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Maroc – Mesures antidumping visant certains produits en acier laminés à chaud en provenance de Turquie*, WT/DS513/AB/R. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Ujal Singh Bhatia, en qualité de Président de la section, et M. Thomas R. Graham et Mme Hong Zhao, en qualité de membres.
